









Accueil

Projets

A propos

Lancez une idée

Se connecter

Votez pour la place aux Foires de demain!

Du 6 au 31/3, donnez votre avis sur les projets présentés après un concours d'architecture

MARCHE



Choisissez 2 projets parmi les 4 présentés et commentez votre choix

La Ville de Marche-en-Famenne a décidé de recueillir votre avis sur le devenir de la place aux Foires. Votre avis est sollicité pour un critère, englobant la qualité esthétique, la créativité et l'originalité. Votez pour vos deux projets préférés.

4 idées

Découvrez ce projet



UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE



**Quelle place aux Foires, demain à Marche-en-Famenne ?
Vous n'avez pas encore donné votre avis ?**

**Votre avis
nous
intéresse...**

**La Ville vous propose de voter, jusqu'au 31 mars,
pour 4 projets d'aménagement.**

Rendez-vous sur "jeparticipe.marche.be" ou "www.marche.be"





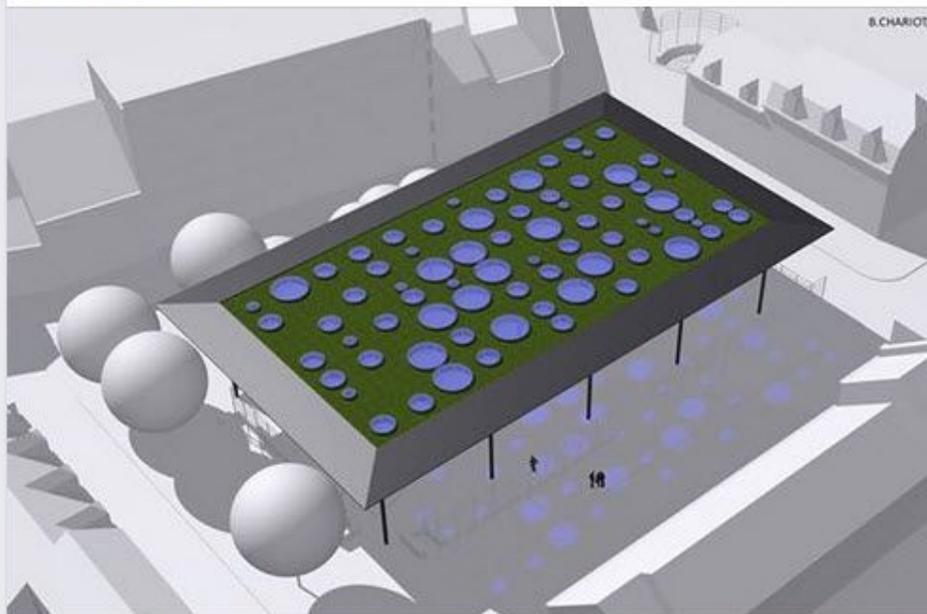
Ville de Marche-en-Famenne



6 mars 2018 · 🌐

Quelle place aux Foires demain, à #MarcheenFamenne? La Ville a décidé de recueillir votre avis, suite à un concours d'architecture. Donnez votre avis jusqu'au 31 mars sur les projets présentés, en allant sur <http://jeparticipe.marche.be>

Plus d'infos également sur <https://www.marche.be/.../donnez-votre-avis-sur-la-place-aux.../>



23 202

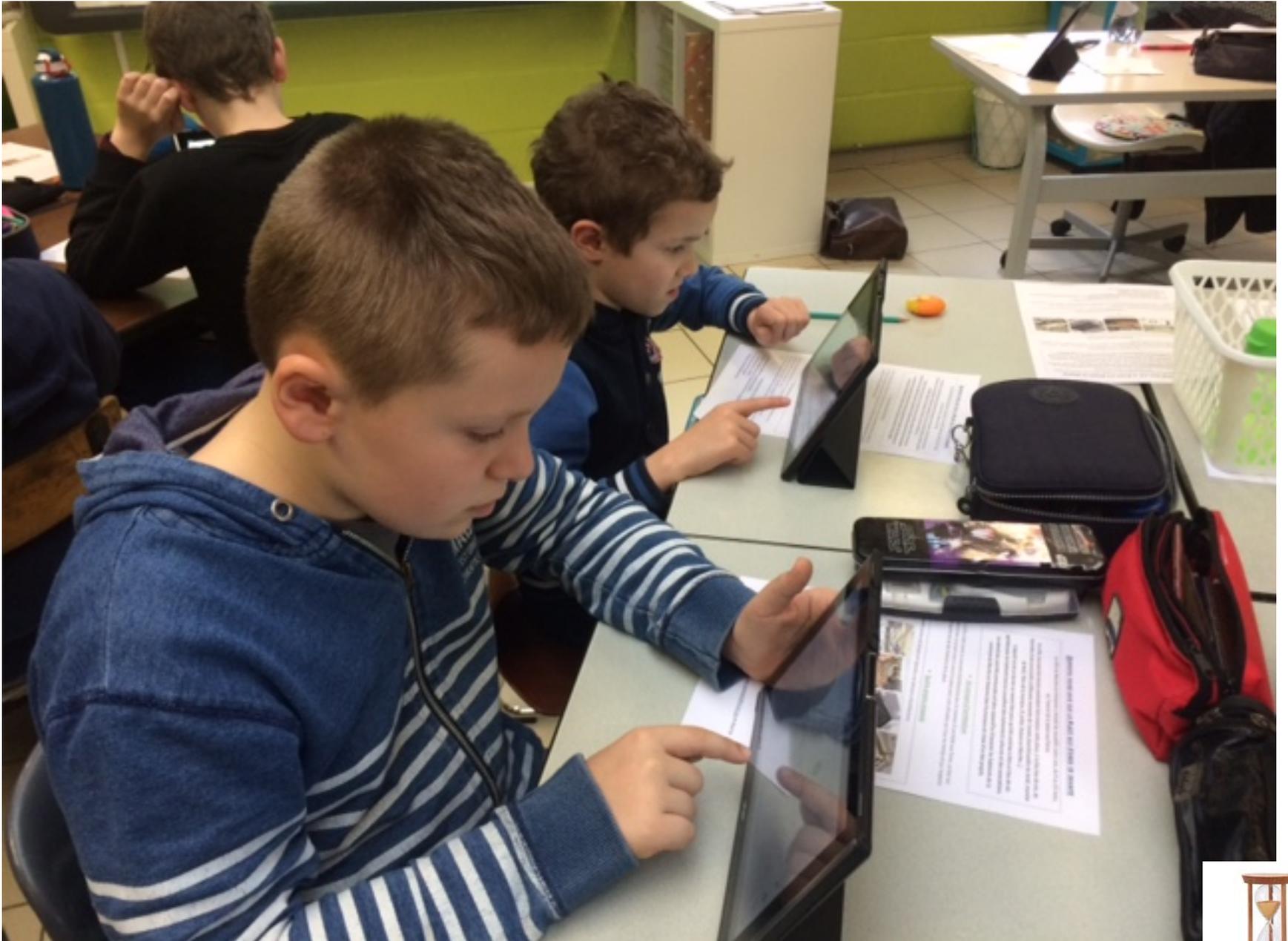
Personnes touchées

11 512

Interactions

Booster la publication









UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE Marche

Quelle place aux Foires, demain à Marche-en-Famenne ?
Vous n'avez pas encore donné votre avis ?

VOTEZ ICI
←←←

La Ville vous propose de voter, jusqu'au 31 mars,
pour 4 projets d'aménagement.

Rendez-vous sur "jeparticipe.marche.be" ou "www.marche.be"



Résultats

- 1.748 personnes inscrites sur « jeparticipe.marche.be »
- Un total de 2.342 votes et plus de 400 commentaires
- Parmi les votants, 69% résident dans la commune de Marche-en-Famenne



La Place aux Foires esquissée

MARCHE-EN-FAMENNE Le bureau d'architecture a été désigné

- ▶ L'appel aux citoyens pour le futur architectural de cette place emblématique a été un franc succès.
- ▶ Le choix des habitants a été très vite rejoint par celui du jury pluraliste.
- ▶ Place maintenant à la procédure administrative.

Du 6 au 31 mars, suite à la volonté de la Ville d'associer le citoyen au devenir de la Place aux Foires, emblématique de Marche-en-Famenne, un avis citoyen a été organisé via une plateforme numérique. Il s'inscrit dans la décision unanime du conseil communal, en 2017, de mettre sur pied un concours d'architecture pour la création d'une halle aux foires. Il s'agissait d'étudier un projet visant à couvrir la place pour une utilisation par tous les temps et qui respecte la qualité de vie de ses habitants. Une commission pluraliste a dans un premier temps travaillé sur le projet et l'organisation de l'avis citoyen.

Quatre projets ont été déposés et soumis à l'opinion populaire. Ceux-ci pouvaient voter pour deux projets au maximum. Cette opération a rencontré un grand succès, avec l'inscription de 1.748 personnes, un total de 2.342 votes et plus de 400 commentaires. Parmi les votants, 69 % résident dans la commune de Marche. Le citoyen était invité à s'exprimer sur la qualité esthétique, la créativité et l'originalité des différents projets.



C'est l'esquisse présentée par le groupe du Bureau d'études Greisch et Atelier A4 qui a remporté les suffrages. © DR.

« Ce taux de participation va au-delà de mes espérances. Le citoyen marchois s'est vraiment emparé du projet, il en a débattu et a même pu dialoguer avec ses auteurs, se félicite le bourgmestre, André Bouchat (CDH). C'est un signal fort que la nouvelle mandature devra res-

pecter. Notre volonté politique est de permettre à nos concitoyens de s'appropriier l'espace public et de devenir acteur de la vie communale plutôt que témoin. C'est la motivation première de notre démarche et les nouvelles technologies permettent cette nouvelle forme de démo-

cratie. »

Le classement du vote citoyen s'établit comme suit : Bureau d'architecture Greisch - Atelier A4 (604 votes), puis Architecte Burnon (501 votes), Bureau d'études Greisch (241 votes) et Architecte Bernard Chariot (171 votes).

Ce lundi, un jury pluraliste a cette fois analysé le vote citoyen et les autres critères d'attribution (qualité de pérennité, de maintenance et d'entretien, taux des honoraires et coût du projet). À l'issue de cette réflexion, le jury a établi un classement et le prix d'architecture est attribué au Bureau d'architecture Greisch - Atelier A4, devant l'architecte Bernard Chariot, l'architecte Burnon et le Bureau d'études Greisch.

Une commission spéciale autour du projet

Ce choix a ensuite été entériné par le collège communal en sa séance de ce lundi également, ainsi que la désignation de l'auteur de projet. La commission « Place aux Foires » va désormais être relancée avec tous les intervenants et l'auteur de projet désigné pour examiner les besoins de tous les utilisateurs et riverains, partant de l'esquisse proposée par le lauréat, et tout en tenant compte aussi des différents commentaires émis sur la plateforme.

Pour Samuel Dalaidenne, président de la commission, « au-delà du projet de la Place aux Foires en tant que tel, c'est le succès de la participation citoyenne qu'il faut souligner, montrant par-là l'intérêt des Marchois pour leur commune. Cette manière de fonctionner concernant les grands projets doit être pérennisée. Je me réjouis vraiment du chiffre de participation et de toute la dynamique citoyenne qui est née. »

Ce projet devra bien entendu encore franchir d'autres étapes administratives et financières, et répondre aux normes du Code du développement territorial (CoDT). ■

S.P.



[Publier](#)

Les projets de l'enveloppe participative #Saison1

Découvrez, ici, l'ensemble des projets proposés par les citoyens de Marche-en-Famenne.



14

2 mois restant(s)

[En savoir plus](#)

2 mois restant(s)

[En savoir plus](#)[En savoir plus](#)